

**Visio « 100% Tchat » avec les clubs
Vendredi 26/02/2021**

Accueil des clubs

- Le Président accueille les clubs et se dit satisfait de la présence de 50% des clubs. Ce qui semble montrer que 50 % des clubs n'ont pas de problèmes avec la situation sanitaire actuelle.
- Il accueille également les membres du Comité de direction qui assistent à la visio.
- Il précise que la réunion poursuit un triple objectif : informer, écouter, échanger.
- Il fixe les règles du jeu pour que la réunion soit efficace : respect, humilité et bienveillance.
- Les questions posées par les clubs ont été classées par catégories de façon à pouvoir apporter des réponses globales : compétitions, finances, arbitrage et fonctionnement des instances.
- Tout le monde aura la parole et pourra faire part de ses avis, suggestions....

1° Compétitions

- Pas d'informations officielles sur la reprise des compétitions de la part des instances. Les élections à la FFF le 13/03 laissent à penser qu'aucune annonce ne sera faite avant le 15/03.
- Les contraintes calendaires et de réathlétisation rendent quasi impossible le planning imaginé pour finaliser les matchs aller + play off et play down.
- Plusieurs clubs font part de leur sentiment, insistant notamment sur la nécessité de préserver la santé des joueurs.
- Pour les jeunes et les féminines :
 - Compétitions → mêmes contraintes que Séniors
 - Festival U 13 → maintenu pour l'instant
 - Détections « Pôle espoirs U13 G » → 20/03 à Puymoyen (LFNA)
 - Détections « Pôle espoirs U15 F » → LFNA
 - Label Séniors → 18 clubs à visiter avant le 15/05
 - Label Jeunes → 7 clubs à certifier avant le 1^{er}/06
- Tout ce qui est du domaine des mutations et des mesures « d'allègement » des sanctions est du ressort de la FFF (application des règlements généraux ou décisions exceptionnelles) et seront (dans ce cas) communiqués aux Ligues et District pour application.

Consultés par sondage, les clubs sont favorables à 85% à une saison blanche.

- Dans l'hypothèse où la reprise des activités « en compétition » serait permise et que les championnats seraient arrêtés le District propose de poursuivre les coupes.
- Il est demandé aux clubs ce qu'ils aimeraient faire pour reprendre la compétition.
- Plusieurs idées sont formulées pour que les clubs puissent réaliser des manifestations et favoriser ainsi le lien social et la possibilité pour eux de se faire un peu de rentrées financières.

Consultés par sondage, les clubs se positionnent ainsi :

- **Des tournois organisés par les clubs : 45 %**
- **Des challenges organisés par le District (sur la base du volontariat) : 55 %.**

2° Finances

- Le Président précise que le District est à l'écoute de la situation des clubs...tout en étant attentif à sa propre situation financière qui est le gage de pouvoir intervenir auprès des clubs.
- Il explique les **3 principes qui guident la réflexion du District** dans ce domaine :
 - **SOLIDARITÉ** → l'action du District est d'accompagner les clubs,
 - **RESPONSABILITÉ** → le District ne peut intervenir que sur son domaine d'action,
 - **RÉALITÉ** → le District ne peut que redistribuer ce qu'il a.
- Serge Dorain, Vice-Président du pôle « Finances-Procédures-Gestion » et David Ferrand, trésorier, rappellent que **la saison passée (2019/2020) le District a apporté un soutien global de 30 000 € aux clubs** à travers le Fonds de solidarité fédéral (FFF/Ligue/District) et par un apport complémentaire et volontaire.
- Ils précisent également **le périmètre d'action de chaque entité** :
 - **Fonds de soutien** : FFF, Ligues et District
 - **Licences** : du ressort de la Ligue, le District n'a aucun moyen d'action,
 - **Cotisations** : du ressort des clubs qui en fixent eux-mêmes les modalités,
 - Budget de fonctionnement : également du ressort des clubs.
- Ils évoquent les **moyens limités du District** :
 - Résultat net 2017/2018 : - 4 316 €
 - Résultat net 2018/2019 : + 1 064 €
 - Résultat net 2019/2020 : - 4 476 €
- Ils rappellent enfin **ce qui a déjà été mis en place pour cette saison**
 - 1^{er} relevé = 1/3 (seulement) des engagements
 - Délai paiement repoussé au 31/12

- Non application des sanctions financières liées au statut des jeunes (CODIR 15/02/2021)
- Non application des sanctions financières liées aux ententes (*à valider par CODIR 08/03/2021*)
- Le Président évoque **les réflexions en cours en fonction de 2 scénarios** :
 - Reprise des compétitions,
 - Arrêt définitif des compétitions

Les échanges qui s'en suivent montrent des clubs :

- Pour certains en souffrance,
- Avec des pratiques différentes en matière de gestion,
- Conscient de la double problématique : finir cette saison et bien repartir pour la prochaine,
- Inquiets de la perte des licences, notamment chez les jeunes ;

Un courrier à l'initiative d'un club et relayé par d'autres sollicite les instances fédérales et Ligue sur l'urgence de la situation et la nécessité d'apporter les solutions les plus appropriées à une situation qu'ils jugent grave.

Le District affirme sa solidarité avec les clubs et se fera le relais de cette lettre auprès des instances.

3° Arbitrage

Bernard Vaillant et Laurent Fouché, font le point de 3 dossiers :

- Bilan des dossiers médicaux
- Statut de l'arbitrage
- Formation Initiale Nouveaux Arbitres (F.I.A)

31° Bilan des dossiers médicaux : sur 144 dossiers exploités → 96 sont incomplets (66 %). Ce qui a été fait

- Courrier adressé aux arbitres concernés avec copie aux clubs (11/12/2020)
- Date limite de retour : 31 mars 2021
- INCIDENCES : Si dossiers toujours incomplets à cette date = pas de désignation possible.

32° Statut de l'arbitrage

- Afin de ne pas pénaliser les clubs ayant présenté des candidats à l'arbitrage et plus particulièrement les clubs en infraction au regard du Statut de l'Arbitrage, la LFNA a pris la décision de valider temporairement les licences « arbitre » à l'issue de la formation théorique.

- Cette validation deviendra définitive lorsque le ou les candidats arbitres auront participé à la formation « Pratique ».
- Un candidat arbitre ayant assisté à la formation théorique, sera comptabilisé dans l'effectif du club au titre de la saison en cours (2020/2021).

33° Formation Initiale Nouveaux Arbitres (F.I.A)

- THEORIE → maintenue en visioconférence (3 modules de 2h) jusqu'au 31 mars 2021
- PRATIQUE ET EXAMENS → reportés (sans dates)
- Les candidats ayant participé à la formation théorique seront convoqués ultérieurement par l'IR2F pour finaliser la F.I.A

3° Fonctionnement des instances

- JF.Selle Secrétaire général rappelle comment fonctionne du District dans cette période,
- Le Président évoque les élections de la FFF le 13/03 prochains et présente les 3 candidats en lice.
- Parmi les questions posées par les clubs « pourquoi ne sont-ils pas électeurs ? ». Le Président rappelle le processus électoral et leur fait la proposition de les consulter pour apporter à l'élection la voix des clubs Charentais.

Consultés par sondage, les clubs sont favorables à 72 % au fait de donner leur avis sur les candidats en lice à l'élection.

En conclusion, le Président :

- Remercie à nouveau les personnes qui ont pris sur leur temps pour cette réunion,
- Se félicite du bon climat qui a présidé aux échanges positifs et constructifs,
- Propose aux clubs de refaire ce type de visio chaque fois que la situation le nécessitera.

**Gilles Rouffignat
Président**